



PRESENTATION

DESRIPTIF

Cette formation obligatoire vise à doter les membres de la CSSCT (ou du CSE si la commission n'est pas constituée) des connaissances fondamentales en santé, sécurité et conditions de travail afin de prévenir les risques professionnels, participer activement à l'amélioration des conditions de travail, et exercer leur rôle de manière efficace.

Articles L2315-18, L2315-40, R2315-9 à R2315-22 du Code du travail.

OBJECTIFS

Approfondir les connaissances en santé - sécurité.
Participer activement aux inspections et enquêtes.
Proposer des améliorations au DUERP et aux plans d'actions.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Être membre de la CSSCT.
Avoir suivi la formation SSCT ou être en premier mandat.



DUREE

- 5 jours (35 heures).



TARIF

1560 € TTC en Inter (présentiel ou à distance).

Sur devis en Intra Entreprise (dans vos locaux ou à distance).



CERTIFICATION

Une attestation de formation est délivrée au stagiaire, détaillant les compétences acquises.

RÉSERVEZ VOTRE PLACE
DÈS MAINTENANT SUR :
inscription@formaskill.fr

OU PAR TÉLÉPHONE
07 45 202 202



COMPETENCES ET DEBOUCHES

COMPÉTENCES VISÉES

Évaluer les risques dans une approche systémique.
Influencer les décisions sur les conditions de travail.
Coopérer avec les acteurs externes de la prévention.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Devenir un référent interne en santé et sécurité au travail
- Participer aux démarches de prévention RPS / TMS
- Renforcer sa posture de représentant du personnel engagé et formé
- Intégrer des commissions QVCT ou participer à des projets transverses RH / RSE
- Évoluer vers des fonctions de coordination sécurité ou de prévention des risques

MÉTHODOLOGIE

Études de cas réels.
Atelier DUERP.
Immersion dans un processus d'enquête.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rapport collectif.
Quiz d'acquisition des compétences.





MODULES DE FORMATION

Missions spécifiques de la CSSCT

- Comprendre les rôles propres à la CSSCT par rapport au CSE
- Identifier les missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Connaître le fonctionnement, les moyens et le cadre réglementaire
- Appréhender les limites et le pouvoir d'action de la commission

Analyse approfondie des risques

- Approfondir l'analyse des différents types de risques : physiques, psychosociaux, chimiques, etc.
- Utiliser des outils d'analyse (arbre des causes, méthode QQQQCP, etc.)
- Étudier des cas concrets pour mieux repérer les signaux faibles
- Savoir évaluer la gravité et la fréquence des risques identifiés

Participation aux enquêtes

- Déclenchement d'une enquête en cas d'accident ou d'incident grave
- Méthodologie d'enquête interne : recueil des faits, analyse, neutralité
- Collaboration avec les autres acteurs (RH, médecin du travail, inspecteur du travail)
- Suivi des recommandations et retour d'expérience

DUERP et planification préventive

- Comprendre la structure et l'objectif du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- Participer activement à sa mise à jour et à son exploitation
- Planifier les actions de prévention à partir du DUERP
- Suivre et évaluer les plans d'action préventifs dans le temps

Communication et remontée des alertes

- Mettre en place des canaux efficaces de remontée d'informations
- Réagir face aux alertes en matière de danger grave et imminent
- Communiquer efficacement auprès des salariés et de la direction
- Adopter une posture constructive et factuelle pour être entendu



Contactez notre expert !

- 1 Validation de votre projet de formation
- 2 Validation de votre dispositif de financement
- 3 Accompagnement personnalisé
- 4 Inscription en formation

☎ Nom de l'expert : **Madame Karima CHAMON**

✉ Email : **inscription@formaskill.fr**

☎ Téléphone : **07 45 202 202**

